



Facture n° 0D33_000512274_001
du 13/07/2022
Client n° E000170472

Tél. : +33 (0)6 38 73 86 66
Mobile :
Email : caye.gregory@hotmail.com

D33_Antenne du Medoc
CHAMBRE AGRICULTURE DE LA GIRONDE

BON A FACTURER

17 COURS XAVIER ARNOZAN
CS 71305
33082 BORDEAUX
Tél. : +33 (0)5 56 79 64 00
Fax : +33 (0)5 56 79 64 24
Etablissement public administratif
Code APE 9411Z
Siret 183 300 052 00036
No TVA FR87183300052

CAYE GREGORY
7 RUE JOSEPH BOYE
33340 COUQUEQUES
FRANCE

Objet :	Etude prévisionnelle
----------------	----------------------

Dossier suivi par :	ALCOVERRO Alexia - +33 (0)5 56 59 04 95 / +33 (0)6 76 98 50 07 / a.alcoverro@gironde.chambagri.fr 19 RUE MARECHAL JUIN 33250 PAUILLAC Création par Stephanie DURIEUX
----------------------------	---

Désignation		Quantité	Prix Unitaire HT	Remise %	Montant HT	TVA
Code produit	Libellé					
D33P_CEN_020	Étude prévisionnelle	1,00	100,00 €		100,00 €	20,00 %

Code TVA	Base HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC à payer
62 - TVA collectée 20%	100,00 €	20,00 %	20,00 €	120,00 €
TOTAL	100,00 €		20,00 €	120,00 €

Régime TVA encaissement

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret N° 2012-1246 du 7 nov 2012.

Modalités de paiement : Sans escompte et avant la date d'échéance

- par virement : IBAN FR76 1007 1330 0000 0010 0024 606 - BIC TRPUFRP1
- par chèque libellé à l'ordre de Monsieur l'Agent Comptable de la Chambre d'agriculture de Gironde
Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application de pénalités de retard augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement fixée à 40 €.

Modalités de recours :

Vous disposez d'un délai de 2 mois pour contester la facture. Les recours éventuels sont de la compétence du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Facture à régler avant le : 12/08/2022 Mode de paiement :	Vignette à retourner avec votre règlement N° : 0D33_000512274_001 Date : 13/07/2022 Net à Payer : 120,00 € N° client : E000170472
---	---